



DOJO DORNOIS
38 Route de Decize
58390 DORNES
Tel : 06 07 13 91 86
Mail : dojodornois@gmail.com

Saison 2025 / 2026

Autorisation parentale pour récupérer mon enfant à la sortie de l'École de DORNES

DORNES, le _____

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e), _____

demeurant, _____

autorise Monsieur Romain FLAMMANG, professeur de judo au Dojo Dornois, club de judo de DORNES à venir récupérer mon enfant _____

le mardi à 16 H 15 afin qu'il puisse participer à son cours de judo de 17 H 30 à 19 H. Mon enfant

sera à récupérer (cocher la case correspondante à votre choix) :

- Tous les mardis
- Occasionnellement

Si votre enfant est à prendre tous les mardis, vous devrez prévenir lorsque votre enfant ne sera pas à récupérer à l'école.

Si votre enfant est à prendre occasionnellement, vous devrez prévenir lorsqu'il faudra le récupérer. L'information devra parvenir à Romain soit par mail à dojodornois@gmail.com ou par SMS au 0 7 6 8 8 8 7 8 7 0 au plus tard le vendredi d'avant (sauf cas exceptionnel).

J'ai noté, que l'association se réserve le droit de renoncer à prendre en charge mon enfant s'il est turbulent ou ne respecte pas les consignes de Monsieur Romain FLAMMANG sur les trajets école-dojo à tout moment de l'année. Cette mesure prendra effet la semaine suivant l'indiscipline de mon enfant.

Cette attestation est délivrée au Dojo Dornois et à Monsieur le Président du Dojo Dornois le _____ pour faire valoir ce que de droit.

Une copie sera fournie au Dojo Dornois, aux parents ainsi qu'à l'école de Dornes.

Cordialement,

Signature des parents